

10 questions, 10 préjugés envers les Autochtones

Dix questions, dix réponses pour vous aider à mieux comprendre la réalité des peuples autochtones au Canada. Vous avez d'autres questions? Faites-les-nous parvenir afin que nous puissions bonifier ce document.

1. Est-ce vrai que tout leur est donné et qu'ils ont la vie facile?

C'est faux. Beaucoup d'Autochtones au Québec reçoivent de l'aide sociale, donc ils n'ont pas plus d'avantages que les autres citoyens québécois qui ne travaillent pas. Au contraire même, plusieurs communautés sont éloignées des grands centres et il est difficile de trouver des produits de consommation courante à des prix abordables pouvant convenir à un budget restreint.

Il y a aussi beaucoup d'Autochtones qui travaillent et qui gagnent un salaire, il ne faut pas l'oublier. Ceux-là vivent comme tout le monde et ils ont les mêmes besoins et préoccupations envers leurs enfants et leurs familles que n'importe qui au Canada.

2. Pourquoi ne payent-ils pas d'impôts, ni de taxes?

La seule condition pour qu'un Autochtone ne paye pas d'impôt est qu'il réside et travaille sur une réserve. Or, le nombre d'emplois offerts sur le territoire des réserves n'étant pas suffisant pour faire travailler tous ceux qui le voudraient, beaucoup doivent donc chercher du travail à l'extérieur de leur communauté et conséquemment payer de l'impôt. Sans compter que les réserves étant souvent surpeuplées, beaucoup de familles autochtones sont de toutes les façons obligées d'aller vivre en dehors de leur communauté. En conséquence, elles payent des impôts. Cependant, comme un demi-million de Québécois, la grande majorité des Autochtones est trop pauvre pour payer des impôts de toute façon.

Concernant les taxes, il faut encore là résider sur la réserve pour ne pas en payer. La problématique est donc la même que pour les impôts. Malgré cela, connaissant la réticence et l'incompréhension des gens quant à cette question de taxes, certains autochtones n'osent même pas se prévaloir de ce droit qui est pourtant reconnu par la loi comme un avantage historique en compensation de l'occupation de leurs territoires.

3. Est-ce vrai qu'ils ne payent pas leur facture d'Hydro-Québec?

C'est faux. Les Autochtones sont tenus d'acquitter leurs factures d'Hydro-Québec comme tout le monde. Par contre, comme cela se fait dans certains cas particuliers à Montréal ou à Québec, ils peuvent avoir accès à des facilités de paiement étant donné les très faibles revenus de certaines familles.

10 questions, 10 préjugés envers les Autochtones

4. Est-ce vrai qu'à la suite de la signature de traité, ils ont été généreusement payés?

C'est vrai, par contre ce ne sont pas tous les Autochtones qui ont reçu de l'argent à la suite de ces ententes. La grande majorité des Autochtones au Québec n'ont pas signé d'entente et n'ont pas reçu d'argent.

C'est vrai, par contre ce ne sont pas tous les Autochtones qui ont reçu de l'argent à la suite de ces ententes. La grande majorité des Autochtones au Québec n'ont pas signé d'entente et n'ont pas reçu d'argent.

5. Pourquoi la loi et l'ordre ne sont-ils pas respectés dans les réserves?

La loi et l'ordre sont respectés dans les réserves. Il y a toutefois dans certaines réserves des petits groupes d'individus qui contreviennent à la loi. D'ailleurs, ce sont d'eux dont on parle le plus souvent dans les médias. Ainsi, la Sûreté du Québec intervient dans les territoires des réserves sauf lorsqu'il y a eu une entente avec les autorités de la communauté pour que ce soit la police autochtone qui prenne le relais.

6. Pourquoi existe-t-il une loi spéciale « *Loi sur les Indiens* » et pourquoi ne l'abolit-on pas ?

La *Loi sur les Indiens* existe depuis le début de la Confédération. Elle avait pour objectif premier de faire disparaître les Autochtones en les assimilant. Les Indiens étaient ainsi considérés comme des mineurs sous la tutelle de l'État. Par exemple, un Autochtone qui détenait un diplôme ou qui entra dans l'armée perdait automatiquement son statut d'*Indien* et conséquemment toutes les protections relatives aux pratiques culturelles, entre autres. Ainsi, cette loi contrôlait tous les aspects de la vie quotidienne de ceux qui sont définis comme des *Indiens*. Chaque individu, de sa naissance à sa mort, était alors pris en charge par l'État qui allait jusqu'à déterminer qui avait le droit ou non de se définir comme *Indien* et donc d'être pris en charge. La majeure partie des dispositions de cette loi continue actuellement de s'appliquer.

L'objectif premier de la loi est loin d'avoir été atteint, bien au contraire. Néanmoins pour les Autochtones, cette loi, même très imparfaite et perpétuant une situation de dépendance et de tutelle (ils sont toujours considérés comme des citoyens mineurs), est une des dernières preuves que les Autochtones ont représenté quelque chose de spécial dans le développement du Canada. Selon eux, cette loi est aussi là pour rappeler que les Autochtones ont des droits et des besoins particuliers parce qu'ils étaient les premiers habitants, bien avant l'arrivée des Européens et par conséquent, l'État a le devoir d'en tenir compte.

10 questions, 10 préjugés envers les Autochtones

Abolir cette loi, pour les Autochtones, reviendrait à nier leur présence et les conditions historiques qui les ont menés à la situation de dépendance dans laquelle ils vivent maintenant.

7. Pourquoi ne cherchent-ils pas à s'assimiler depuis le temps ?

Les Autochtones, comme beaucoup de peuples, sont fiers de leur histoire, de leur culture et de leurs racines. Pour eux, le fait d'être assimilés signifierait de perdre leur identité et le peu de fierté qu'il leur reste. Aussi, ils demandent que l'on respecte qui ils sont et leurs besoins. Ils ne demandent pas de faire primer leurs besoins sur ceux des autres, mais que, par contre, l'on prenne leurs besoins en considération, ce qui n'a pas toujours été le cas.

8. Pourquoi sont-ils toujours contre les projets de développement?

Les Autochtones ne sont pas contre les projets de développement. Bien au contraire ! Ces projets génèrent des emplois qu'ils ont besoin également pour vivre. Ce qu'ils veulent, c'est qu'on les consulte avant de développer les projets et que la juste part à laquelle ils ont droit leur soit remise en tant que citoyens et détenteurs des droits territoriaux non éteints, comme le prévoit d'ailleurs la loi. En tant que premiers habitants du pays, les Premières Nations, qui n'ont pas signé de traité, ont des droits ancestraux sur ces terres (du fait qu'ils n'ont pas été conquis ou vaincus); par conséquent, on devrait toujours les consulter pour tout projet de développement à venir.

Or, actuellement, les Autochtones sont souvent mis devant le fait accompli et bénéficient de très peu de retombées de ces projets en ce qui concerne l'emploi et le développement économique pour leurs communautés. Ils aimeraient également que certaines de leurs idées soient prises en considération de même que leurs compétences quant à la conservation de la faune et de la flore, entre autres.

Leur seul moyen de se faire entendre est de mener des actions en justice ou de poser des gestes symboliques pour démontrer qu'une fois encore leurs droits et leurs besoins ne sont pas pris en considération.

9. Pourquoi les Autochtones vendent-ils des cigarettes à un prix moins élevé qu'ailleurs?

D'abord, ils n'en vendraient pas s'il n'y avait pas une forte demande des non-autochtones. Ensuite, cette question soulève des questions juridiques et sociales complexes qui ne sont pas faciles à résoudre. Normalement, le prix des cigarettes est plus élevé parce que des taxes importantes sont ajoutées par les gouvernements. Certains autochtones les vendent sans demander les taxes.

10 questions, 10 préjugés envers les Autochtones

C'est une réalité que les gouvernements n'ont pas réussi à contrôler et ont fini par tolérer en pratique. Cela relève aussi de la volonté des gouvernements de réduire le tabagisme en augmentant le coût des cigarettes.

Enfin, il ne faut pas oublier que c'est surtout dans les réserves en milieu urbain où l'on trouve cette pratique. Elle est beaucoup moins répandue ailleurs, car la demande des non-autochtones y est moins importante. Il a été prouvé devant les tribunaux que les principales compagnies de cigarettes ont participé au commerce illégal des cigarettes dans les réserves.

10. Pourquoi les Autochtones se sont-ils associés à des criminels?

C'est un phénomène sérieux, mais maintenant beaucoup mieux contrôlé grâce à la coopération entre les gouvernements autochtones, québécois et canadien, et entre les services policiers autochtones, québécois et canadiens. Ce phénomène était d'ailleurs surtout présent dans certaines communautés mohawks, particulièrement attrayantes pour le crime organisé, car ces communautés étaient situées à la frontière des États-Unis et de l'Ontario et sur le bord de cours d'eau importants. Le problème n'est pas plus important que dans les régions du Québec où se trouvent des sections actives des Hell's Angels. Le problème de la criminalité est souvent causé par la pauvreté, comme partout ailleurs, et par l'injustice économique et sociale que vivent quotidiennement les Autochtones. La consommation de drogue et d'alcool est un des fléaux universels qui existe partout dans notre société et dans le monde, y compris chez les Autochtones.

Avez-vous d'autres questions ? Envoyez-les par courriel à campagnes@amnistie. Elles seront intégrées dans les prochaines versions de ce document.